

## 2<sup>e</sup> contribution Bernard Goguel sur les prévisions de montée du niveau marin à l'horizon 2100

### Rappels :

- à la 3<sup>e</sup> réunion du Comité de Suivi du projet TdN, le 8 décembre 2021, l'association **Droit de Cité** demandait la révision du PPRSM avec **+1 mètre [au lieu de 0,60 m] de montée du niveau marin à l'horizon 2100.**

- notre 1<sup>ère</sup> contribution, en date du 13/12/2021, faisait suite à cette question en rappelant **les bases techniques du PPRSM (Plan de prévention des risques de submersion marine)** de Saint-Malo, qui a été approuvé par arrêté préfectoral du 18 juillet 2017.

**La circulaire ministérielle du 27 juillet 2011** relative à la prise en compte du risque de submersion marine dans les plans de prévention des risques naturels littoraux indique : "l'hypothèse retenue est celle d'une augmentation du niveau marin égale à 60 cm à l'horizon 2100 (sur la base de l'hypothèse « pessimiste » de l'ONERC, etc...) dont 20 cm seront intégrés directement à l'aléa de référence" [= en situation 2016].

Cette circulaire du 27 juillet 2011 précisait ensuite : "La publication par le GIEC de son cinquième rapport d'évaluation des connaissances sur le climat, attendu pour 2014, permettra le cas échéant une révision de ces hypothèses".

A l'époque, les derniers rapports d'évaluation du GIEC disponibles étaient le 3<sup>e</sup> (TAR = Third Assessment Report, 2001) et le 4<sup>e</sup> (AR4, 2007). Ce dernier confirmait et resserrait les fourchettes d'estimation du 3<sup>e</sup>.

Les deux rapports suivants (AR5, 2013-2014, et AR6-WG1-2021) n'ont guère modifié ces fourchettes, ce qui nous avait fait faussement écrire : "... ne semble donc pas appeler de révision des hypothèses du PPRSM".

### Rectification :

Derrière la stabilité apparente des fourchettes d'estimation au fil des rapports successifs, se trouve une réalité de plus en plus flagrante : le glissement irrémédiable vers le haut de la trajectoire suivie, du fait du retard et de l'insuffisance des mesures prises pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Les écarts se creusent entre les mesures d'adaptation nécessaires et celles qui sont réellement mises en œuvre [ref. 1].

En outre, depuis le dernier rapport du GIEC, toutes les observations indiquent que la fonte des glaces du Groenland et de l'Antarctique est bien plus rapide que prévu. Ce qui tire encore plus les prévisions vers le haut. Le scénario SSP5-8.5 risque même d'être dépassé.

Les alertes s'accumulent, sachant que les engagements actuels des grands pays émetteurs sont très loin de permettre de tenir les 1,5°C de l'Accord de Paris [ref. 2].

**Il faut réviser la circulaire de juillet 2011 pour préparer notre pays, et Saint-Malo particulièrement, à une montée du niveau marin d'au moins 1 m et non plus 0,60 m en 2100.** Et donc réviser le PPRSM.

[1] : présentation de Valérie Masson-Delmotte au séminaire gouvernemental du 30 août 2022, disponible ici : <https://sharebox.lsce.ipsl.fr/index.php/s/55FQADgckjVipj>

[2] : rapport de l'OMM (Organisation Météorologique Mondiale) du 13 septembre 2022, disponible ici : [https://library.wmo.int/doc\\_num.php?explnum\\_id=11309](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=11309)